

ACTAGA

Guide pour l'amélioration des conditions de travail en CUMA



ACTAGA : Amélioration des Conditions
de Travail des Agriculteurs Grâce à
l'Agroécologie.



Sommaire

Introduction

1. Approche méthodologique

Synthèse de l'approche en 4 étapes

Étape 1 : définir les sujets pertinents à partir des besoins des utilisateurs

Étape 2 : confirmer les sujets majeurs en analysant les contraintes de chacun

Étape 3 : valider la capacité du collectif à apporter une réponse pertinente

Étape 4 : mobiliser les ressources nécessaires à la conduite du projet

2. Fiche accompagnement à la réflexion en CUMA "Accompagner les transitions écologiques, économiques et sociales"

Introduction

Le présent guide s'adresse prioritairement :

- à des animateurs de collectifs agricoles (par exemple de CUMA)
- à des leaders de structures qui jouent un rôle de coordination ou d'impulsion (par exemple des Présidents de CUMA)

Il a pour but de favoriser l'intégration de la dimension agroécologique dans les projets d'investissements portés par des collectifs agricoles, et de les guider en l'intégrant de la conception à la réalisation du projet. On entend par agroécologie la définition donnée par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, c'est-à-dire : « *une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes. Elle les amplifie tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement (ex : réduire les émissions de gaz à effet de serre, limiter le recours aux produits phytosanitaires) et à préserver les ressources naturelles. Il s'agit d'utiliser au maximum la nature comme facteur de production en maintenant ses capacités de renouvellement* ».

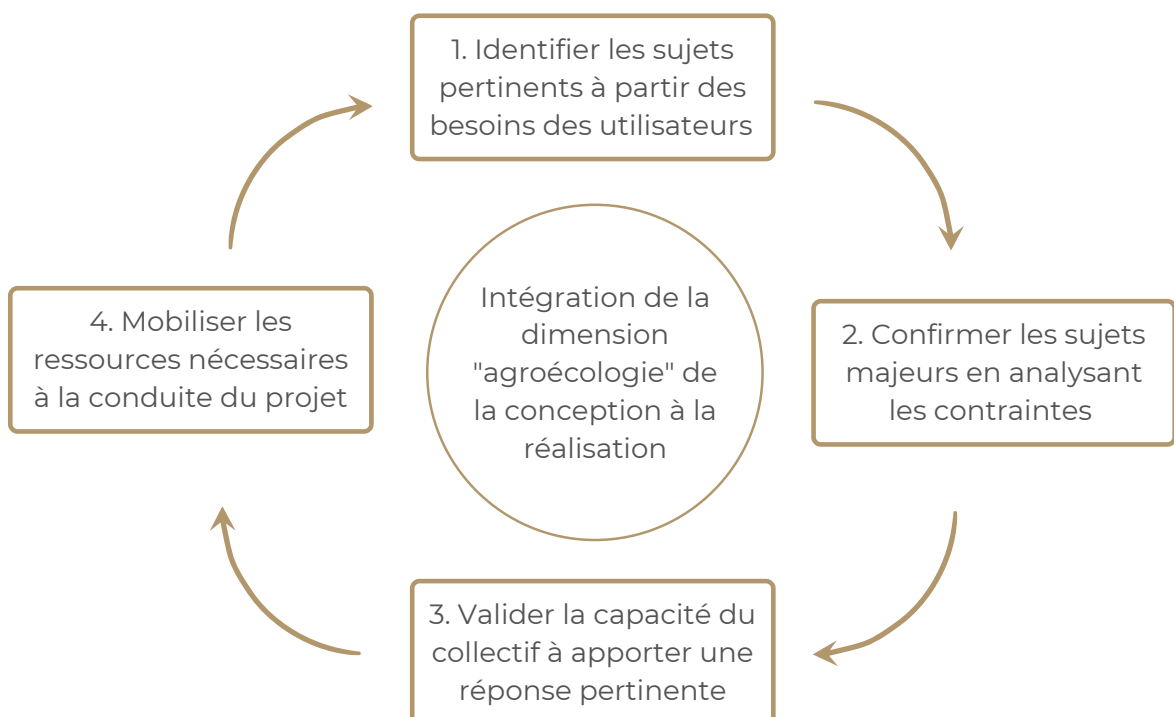
Approche méthodologique

Un guide en 2 parties

Le présent guide est composé de 2 parties : la première présente les différentes étapes de l'approche méthodologique, et la seconde une fiche d'accompagnement qui se veut très opérationnelle. Elle reprend les 4 étapes et permet de rendre compte de manière simple des travaux réalisés par le collectif agricole.

Synthèse de l'approche en 4 étapes

Une approche en 4 étapes est proposée. Selon la maturité du collectif et du projet porté, il est possible que la ou les premières étapes aient déjà été finalisées au moment où l'animateur (ou le leader de structure) intervient dans la discussion. Il est également possible que des étapes préalables aient été insuffisamment approfondies et qu'il soit pertinent de les réexplorer. Toutefois, il peut être proposé une trame pour tracer cette étape et inviter le collectif à intégrer l'animateur lors de cette première étape.



Étape 1 : Définir les sujets pertinents à partir des besoins des utilisateurs

Objectif de l'étape	Permettre à chaque partie prenante du collectif de s'exprimer sur ses besoins
Modalités de réalisation	Une réunion de cadrage permettant à chaque participant d'exprimer ses besoins, éventuellement suivie d'une seconde réunion pour préciser les sujets à traiter
Rôle de l'animateur	Permettre à chacun de s'exprimer, et sensibiliser à l'importance de la prise en compte des enjeux en matière d'agroécologie "dès la conception du projet"
Résultat à l'issue de l'étape	3 à 5 sujets clés qui font l'objet d'un consensus

Pour aller plus loin : cette étape intervient souvent sans le concours de l'animateur.

Il est important de ne pas la « survoler » trop rapidement, car la **bonne définition des besoins de chacun** impacte directement la motivation de chacun à se sentir concerné et donc à s'impliquer dans la suite du processus.

Pour la réalisation de cette étape, il est recommandé de se référer à la grille d'intérêts ci-après.

La grille d'intérêts

Objectif	Cet outil permet de cadrer et d'accompagner un processus de décision collectif : faire prendre des décisions à un groupe, impliquer et responsabiliser les personnes.
Participants	4 à 100 participants. La grille peut être utilisée en formation, conseil d'administration, assemblée générale...
Durée	2h30
Matériel	Papier, stylo, vidéoprojecteurs, pc, photocopieuse, post-it
Préparation	<p>Chaque participant répond individuellement par écrit à 3 questions. Elles sont formulées de manière spécifique : une première question active la sensation de plaisir, une deuxième invite à exprimer des regrets et la troisième décrit les avantages à réaliser des actions à plusieurs. Par exemple, si la consigne est : "Décidons collectivement, au sein de notre association, des thèmes à travailler dans les 5 années à venir". Les questions posées aux participants sont libellées ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none">• "Durant les 5 dernières années, quels sont, selon vous , les thèmes travaillés par notre association qui ont été les plus pertinents ?"• Durant les 5 dernières années, quels sont, selon vous, les thèmes qui n'ont pas été suffisamment travaillés et/ou pas travaillés du tout et qui auraient dû l'être?"• Quels avantages y a-t-il à travailler collectivement chacun des thèmes que vous avez nommés?" <p>Chacun dispose de 15 minutes pour répondre dans un silence total.</p>

<p>Déroulement</p>	<ol style="list-style-type: none">1. L'animateur instaure un tour de table durant lequel chacun ne dit que ce qu'il a écrit. Personne ne réagit, chacun écoute et on ne rebondit pas sur les propos du précédent. Chaque question nécessite un tour de table spécifique. L'animateur note les réponses.2. À partir des réponses à la question 2, l'animateur construit avec le groupe une liste d'idées d'action ou thèmes à travailler. Il inscrit ces thèmes - soit à la main, soit sur un ordinateur équipé d'un vidéoprojecteur - dans la première colonne d'une grille (un thème par ligne) après avoir fait valider par le groupe. Les 5 colonnes suivantes ont les intitulés ci-après : "Cela ne m'intéresse pas", "Cela m'intéresse un peu", "Cela m'intéresse beaucoup", "Je suis prêt à y consacrer du temps", "Je suis prêt à être responsable du groupe qui va s'y intéresser".3. Une fois la grille remplie, elle est photocopiée autant de fois que de participants, et 2 copies supplémentaires sont prévues pour le dépouillement.4. Chaque participant reçoit une grille et qualifie son intérêt pour les thèmes en mettant des croix.5. Le dépouillement se fait à main levée. Les thèmes pour lesquels aucun des participants n'est prêt à être responsables sont abandonnés.6. La grille de dépouillement est ensuite photocopiée et distribuée à tous pour compte-rendu.
---------------------------	--

Étape 2 : Confirmer les sujets majeurs en analysant les contraintes de chacun

Objectif de l'étape	Identifier les sujets proposés par les adhérents de la CUMA à la lumière de l'ensemble des contraintes, sur les 3 dimensions de l'agroécologie : économique, environnementale et sociale (organisation du travail) pour évaluer l'adéquation besoins/contraintes/solutions
Modalités de réalisation	Une réunion au cours de laquelle l'animateur amène le groupe projet à interroger les contraintes essentielles de chaque sujet clé, suivie d'un partage du compte-rendu
Rôle de l'animateur	Veiller tout particulièrement aux contraintes qui viennent moins naturellement à l'esprit (ou pas spontanément abordées), comme la dimension agroécologique
Résultat à l'issue de l'étape	Une confirmation que la solution retenue répond aux contraintes identifiées par les membres du collectif, c'est-à-dire un « GO / NO GO » sur la suite à donner à chaque sujet

Pour aller plus loin : les principales contraintes (liste non exhaustive – l'importance de chaque critère est à adapter à chaque collectif) qui peuvent être étudiées sont les suivantes :

- Contraintes environnementales (économie d'énergie, d'intrants, leviers agronomiques...)
- Contraintes organisationnelles (horaires, charge de travail, modalités de partage...)
- Contraintes techniques (hauteur bâtiments, écartement des rangs...)
- Contraintes territoriales et logistiques (distance des exploitations concernées...)
- Contraintes de main d'œuvre (capacité à recruter, former, manager)
- Contraintes financières
- Contraintes sanitaires
- Contraintes maintenance / entretien
- Contraintes liées à l'acceptabilité du changement par l'exploitant / le salarié
- Contraintes technologiques, qui peuvent limiter l'utilisation de certaines solutions
- Contraintes réglementaires

Étape 3 : Valider la capacité du collectif à apporter une réponse pertinente

Objectif de l'étape	Passer du constat à l'action en validant les différentes dimensions dont le collectif a besoin pour se mettre en mode « projet »
Modalités de réalisation	Une réunion permettant de valider les rôles et responsabilités de chacun et de valider les aspects qui garantissent les bases opérationnelles de la réalisation du projet
Rôle de l'animateur	S'assurer qu'aucune dimension essentielle n'est occultée
Résultat à l'issue de l'étape	Un « compromis social » : il permet la création d'un groupe projet qui s'empare d'un sujet dont la pertinence dans un contexte donné, pour un collectif particulier, a été confirmée

Pour aller plus loin : les principales dimensions qui doivent être validées à ce stade sont les suivantes :

- Validation de la légitimité du sujet à l'échelle du collectif (le projet doit être adapté à une mise en œuvre par un collectif davantage que pour un usage individuel)
- Formalisation de la réponse aux contraintes pré-identifiées
- Mise en perspective entre :
 - Caractéristiques fonctionnelles des solutions matérielles d'une part
 - Adaptation au collectif, maturité du groupe et envie de travailler ensemble pour une dynamique dans la durée
- Mise en place d'une organisation du travail du collectif pour y répondre
- Existence d'un ou deux leaders dans le collectif qui s'emparent du sujet
- Cohérence du sujet avec les autres sujets traités à l'échelle du collectif (effet levier)

Étape 4 : Mobiliser les ressources nécessaires à la conduite du projet

Objectif de l'étape	Guider le groupe projet en lui donnant les bons outils et en le mettant en relation avec les acteurs ressources qui donneront au projet le maximum de chances d'aboutir
Modalités de réalisation	<ul style="list-style-type: none">• Une réunion d'élaboration d'une esquisse de règlement intérieur et un plan d'action partagé pour la suite du projet.• Une mobilisation des ressources appropriées (guide, personne référente...)
Rôle de l'animateur	<ul style="list-style-type: none">• Faire des points réguliers pour s'assurer que le collectif dispose des bons « outils »• Construire la méthodologie avec le groupe au besoin, et réaliser certains points de l'accompagnement (étude économique...)
Résultat à l'issue de l'étape	Une organisation collective en mode projet.

Pour aller plus loin : l'objectif de ce guide est d'aider les collectifs à se poser les bonnes questions, tout particulièrement « en amont » de la décision d'investissement. Pour les besoins « en aval », plusieurs outils complémentaires peuvent aider le groupe projet à bien avancer, parmi lesquels :

- Le « Guide d'accompagnement pour intégrer un outil numérique au service de mon exploitation » élaboré en 2019 par l'ARACT Grand Est, la CCMSA et la CAAA Moselle
- Les documents ressources sur le site <https://ssa.msa.fr/>
- Les techniciens de la MSA et des CAAA, ou des cabinets d'ergonomie comme Action Industrie
- Des documents d'animation de réunion, à l'instar de « méthodes créatives d'animation de réunion », guide proposé par la FRCUMA Ouest, mis à jour le 11/05/2021 ou encore de méthodologies d'émergence de projets collectifs parues dans le n°283 du magazine "Travaux et innovations" de décembre 2021.

2

Fiche accompagnement à la réflexion en collectif « Accompagner les transitions écologiques, économiques et sociales »

Vous trouverez ci-joint la Fiche accompagnement à la réflexion en CUMA "Accompagner les transitions écologique, économiques et sociales".

Cette fiche est entièrement détachable afin de pouvoir la remplir et la retourner.

Fiche accompagnement à la réflexion en collectif « Accompagner les transitions écologiques, économiques et sociales »

Nom du collectif :

Étape 1 : définir les sujets pertinents à partir des besoins des utilisateurs

Objectif : Permettre à chaque partie prenante d'exprimer ses besoins

Date(s) :

Animateur de la / des réunion(s) :

Suggestion d'outils pratiques d'animation : grille d'intérêt (cf méthodes créatives d'animation de réunion – FRCUMA Ouest – page 50 – mis à jour le 11/05/2021)

À ce stade, il s'agit pour l'animateur ou le leader de la structure d'évaluer le potentiel de l'activité à développer sur des sujets d'intérêt identifiés par les membres du collectif. Pour cela, il est proposé d'utiliser un indicateur qui soit le plus concret possible pour rendre compte des besoins de chacun. Il pourra par exemple s'agir de reporter le nombre d'hectares (ou d'heures de travail ciblées ou autre indicateur selon le critère le plus pertinent retenu). Le recensement peut s'effectuer lors d'un tour de table avec chaque adhérent. Il est recommandé de refaire régulièrement cette démarche pour mettre à jour et actualiser l'expression des besoins de chacun.



Synthèse des sujets

	Sujet 1	Sujet 2	Sujet 3	Sujet 4
Adhérent 1	+++			
Adhérent 2	++			
Adhérent 3	+			
Adhérent 4	+-			
Adhérent 5	-			
Adhérent 6	--			
TOTAL	+-			

L'analyse de l'expression des besoins de chacun permet d'identifier pour le collectif les attentes/besoins prioritaires de réflexion sur les investissements suivants.

Sujet prioritaire 1	
Sujet prioritaire 2	
Sujet prioritaire 3	



Étape 2 : confirmer les sujets majeurs en analysant les contraintes de chacun

Nature du projet :

Date(s) :

Animateur de la / des réunion(s) :

Dimension environnementale

Questionnement non exhaustif	Contraintes identifiées	Commentaires
Le projet peut-il être source d'économie d'énergie ?		
Le projet peut-il être source d'économie d'intrants ?		
Le projet peut-il constituer un levier agronomique ?		
Le projet permet -il une évolution de pratiques en faveur du bien-être des animaux ?		



Dimension environnementale

Questionnement non exhaustif	Contraintes identifiées	Commentaires
<p>Le projet, respectueux de l'environnement, favorise-t-il une réduction de l'exposition aux risques du métier ?</p> <ul style="list-style-type: none">• Chimiques : ensemble des procédés et produits mis en œuvre (pesticides, engrais, lubrifiants ...)• Biologiques : liés aux contacts avec des animaux, insectes ou micro-organismes divers (poussière / engrais organique ...)• Physiques : liés à la nature des exigences de l'activité (TMS, utilisation des équipements de travail ...)• Autres		



Dimension organisationnelle

Questionnement non exhaustif	Contraintes identifiées	Commentaires
Le projet va-t-il exiger la mise en place d'un planning ?		
Le projet va-t-il exiger la mise en place d'astreintes ?		
Le projet peut-il avoir un impact sur la charge de travail d'un ou des adhérent(s) ?		
Le projet va-t-il nécessiter une montée en compétences d'un ou plusieurs adhérent(s) ?		
Le projet permet-il de maintenir une performance organisationnelle du collectif ? (Marges de manœuvre, autonomie de gestion de chaque exploitant)		



Dimension technique

Questionnement non exhaustif	Contraintes identifiées	Commentaires
Le projet est-il compatible avec les contraintes bâtiments des adhérents ?		
Le projet est-il compatible avec les contraintes parcellaires des adhérents ?		
Le projet est-il compatible avec les contraintes de production des adhérents ?		
Le projet est-il compatible avec les contraintes de circulations routières (pont, charge...) ?		
Le projet permet-il de répondre à tous les systèmes et pratiques agricoles des adhérents ?		



Dimension territoriale et logistique

Questionnement non exhaustif	Contraintes identifiées	Commentaires
Les conditions de stockage sont-elles compatibles pour le projet ?		
Le projet est-il compatible avec les contraintes de circulation sur la route et dans les exploitations ?		

Dimension financière

Questionnement non exhaustif	Contraintes identifiées	Commentaires
Le projet est-il en mesure d'apporter une possible plus-value financière en comparaison à ma situation actuelle ?		



Dimension de main d'oeuvre

Questionnement non exhaustif	Contraintes identifiées	Commentaires
Le projet doit-il nécessiter un recrutement ?		
Le projet nécessitera-t-il des compétences particulières (habilitation, expérience, autorisation de conduite...)		
Le projet induit-il une nécessité d'organiser l'encadrement / management d'un salarié ?		
Le matériel visé nécessitera-t-il un programme de formation particulier ?		

Dimension sanitaire

Questionnement non exhaustif	Contraintes identifiées	Commentaires
Le projet est-il susceptible de générer des problèmes sanitaires chez les adhérents ?		



Dimension de maintenance / entretien

Questionnement non exhaustif	Contraintes identifiées	Commentaires
Le projet nécessite-t-il la mise en place d'un plan de maintenance particulier entre les adhérents (identification d'un chargé de maintenance formé...) ?		
La maintenance ou l'entretien du projet nécessite-t-il des besoins particuliers en équipements/outils/locaux ?		
Le projet nécessite-t-il de définir une procédure d'urgence pour assurer une continuité de production quotidienne ?		
Le projet nécessite-t-il la mise en place d'un contrat de maintenance spécifique avec un concessionnaire ?		
Le projet engage-t-il le suivi de vérifications périodiques obligatoires d'un point de vue réglementaire ?		



Dimension technologique

Questionnement non exhaustif	Contraintes identifiées	Commentaires
Le projet est-il compatible technologiquement avec les compétences de tous les adhérents ?		
Les solutions technologiques proposées avec le projet sont-elles nécessaires et utiles pour les adhérents ?		
L'introduction de la technologie prive-t-elle les adhérents d'un savoir-faire professionnel ?		

Dimension réglementaire

Questionnement non exhaustif	Contraintes identifiées	Commentaires
Le projet est-il compatible avec l'ensemble des contraintes réglementaires liées à son environnement (formation...)?		



Dimension liée à l'acceptabilité du changement par l'exploitant / salarié

Questionnement non exhaustif	Contraintes identifiées	Commentaires
Le projet nécessite-t-il un accompagnement particulier pour permettre/faciliter son acceptabilité pour les personnes confrontées au changement ?		

	Rappel des principales contraintes identifiées	Réponses mises en oeuvre pour apporter des solutions circonstanciées
Validation du collectif pour répondre contraintes identifiées		



Étape 3 : valider la capacité du collectif à apporter une réponse pertinente

Objectif : Organiser la mise en œuvre du projet par le collectif

Date(s) :

Animateur de la / des réunion(s) :

Pilotage de la réflexion - Groupe projet - Prérequis indispensable - Les membres du groupe doivent avoir envie de travailler ensemble	
Leader / pilote du projet volontaire	
Membres du groupe projet (3 – 4 personnes)	



Validation de la cohérence du projet à l'échelle du collectif (finalité collective du projet) ?

Oui Non

Capacité des membres du collectif à s'adapter à l'organisation du travail envisagée ?

Oui Non

Cohérence du sujet avec l'ensemble des autres sujets traités au niveau du collectif ?

Oui Non



Étape 4 : mobiliser les ressources nécessaires à la conduite du projet

Objectif : Guider le groupe projet dans la mobilisation des ressources qui permettront le bon déroulement du projet

Date(s) :

Animateur de la / des réunion(s) :

Ressources à mobiliser	
Sur le plan technique	
Sur le plan financier	
Sur le plan réglementaire	
Sur les aspects de prévention des risques	



<p>Documents ressources disponibles</p>	
<p>Autres collectifs ayant mené une réflexion sur le projet et pour lesquels les observations seraient pertinentes</p>	
<p>Journée technique / Salon</p>	



La fédération régionale des CUMA Grand Est a été créée en mars 2016. Au sein d'une région qui compte plus de 12 000 adhérents au sein de 660 CUMA, elle apporte des services aux CUMA adhérentes et accompagne les transitions écologiques, économiques et sociales du secteur agricole.

La MSA intervient pour la Santé-Sécurité au Travail des exploitants, salariés, employeurs et chefs d'entreprises agricoles. Elle agit pour améliorer les conditions de travail et prévenir les risques en agriculture. Les conseillers en prévention, les médecins et les infirmiers du travail sont là pour vous aider à trouver des solutions de prévention adaptées à votre situation.

Les Caisses d'assurance-accidents agricoles d'Alsace-Moselle (CAAAM) ont en charge la gestion de la branche accident du travail et maladie professionnelle (AT/MP) du régime de protection sociale agricole applicable sur les départements du Bas-Rhin, Haut Rhin, et Moselle. Les CAAA d'Alsace-Moselle exercent, au travers de la gestion d'une assurance sociale de caractère obligatoire, une mission de service public : Indemniser les victimes d'AT/MP, prévenir la survenance des AT/MP, recouvrer les cotisations AT/MP. L'Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail (Aract Grand Est) est une association paritaire à but non lucratif, avec une mission de service public. Elle contribue aux missions de service public de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) précisées par le décret n°2015-968 du 31 juillet 2015.

L'Aract Grand Est est présente aux côtés des entreprises et des salarié-e-s pour que l'amélioration des conditions de travail permette de concilier satisfaction au travail et performance économique. Elle appuie les entreprises et les partenaires sociaux (syndicats d'employeurs et de salariés) dans la réalisation de leurs projets.

FRCUMA Grand Est

*Fédération Régionale des
Coopératives d'Utilisation de
Matériels Agricoles*

82 Boulevard de la Moselle
54340 POMPEY

03 83 54 31 24

frcuma.grandest@cuma.fr

www.grand-est.cuma.fr

facebook : @frcumaGdEst

LinkedIn : @frcumagrandest



Flasher le QRcode
pour aller sur le site
web de la FRCUMA
Grand Est

